

31 octobre 2008
numéro 86

Dans ce numéro

- ▶ 7^e Sommet de l'ASEM
- ▶ Session plénière du Parlement européen
- ▶ Conseil de partenariat permanent affaires étrangères UE/ Russie
- ▶ Situation en RDC
- ▶ Pavillon « France » à la Foire internationale de Bogota

ZOOM

7^e Sommet de l'ASEM

Le 7^e sommet des chefs d'Etats et de gouvernements d'Europe et d'Asie (ASEM) qui s'est tenu à **Pékin les 24 et 25 octobre** réunissait 43 pays – les 27 européens et 16 pays asiatiques – ainsi que la Commission européenne et le secrétariat de l'ASEAN. L'Inde, le Pakistan, la Mongolie, la Roumanie et la Bulgarie, y prenaient part pour la première fois. La France, représentée par le Président de la République et M. Bernard Kouchner, en qualité de Présidente du Conseil de l'Union européenne était coordinatrice du sommet aux côtés de la Chine.

L'ASEM (*Asia Europe Meeting*), lancée à Bangkok en 1996 sur la base d'une initiative franco-singapourienne, est un cadre informel de dialogue. **Les 43 pays membres représentent aujourd'hui la moitié du PIB mondial, près de 60% de la population mondiale et 60% du commerce global.**

Ce 7^e sommet a marqué un moment fort dans l'histoire de l'ASEM, tant par le niveau de participation que par les enjeux. La crise financière internationale a largement dominé les débats de cette rencontre.

Le Président de la République a souligné dans son discours inaugural que la crise financière et la crise du développement, mettaient en cause l'avenir même de l'humanité alors que 900 millions de personnes n'avaient pas les moyens de manger à leur faim. **Dans ce contexte, travailler ensemble n'était pas un choix pour l'Europe et l'Asie, c'était une nécessité.**

Dans la déclaration sur la crise financière adoptée dès le premier jour du sommet, **les 43 pays de l'ASEM ont salué l'initiative française soutenue par l'ensemble des pays membres de l'Union européenne, d'un Sommet à Washington le 15 novembre 2008.** Ils ont souligné la nécessité de réformer le système financier international dont la crise avait révélé les défaillances, afin que l'économie virtuelle soit au service de l'économie réelle et non l'inverse. Tous sont convenus que des règles communes devaient être adoptées par l'ensemble de la communauté internationale pour réguler les mouvements de capitaux. La réforme du système financier devait se fonder sur les principes de **transparence** (des produits financiers en particulier), de **responsabilité** et de **surveillance accrue** des marchés financiers et des principaux acteurs. Les prérogatives du FMI devaient être renforcées. Le FMI devait être doté de pouvoirs de régulation accrus. Il fallait également mettre en place des mécanismes

d'alerte précoce.

Trois autres déclarations ont été adoptées à l'issue du sommet :

- en matière de droits de l'Homme, la référence au **60^e anniversaire de la DUDH**, et le respect des principes qui y sont énoncés, a été introduite pour la première fois dans le texte de la déclaration de la présidence. Celui-ci soutient le dialogue informel sur les droits de l'Homme conduit dans le cadre de l'ASEM et co-piloté par la France et la Suède, dont la prochaine session se déroulera à Strasbourg du 18 au 20 février 2009.

- S'agissant du **changement climatique**, la déclaration sur le développement durable, tout en rappelant les principes de responsabilité partagée mais différenciée, et de capacités respectives, souligne la nécessité d'objectifs globaux à long terme, et appelle la communauté internationale à se fixer « les cibles les plus ambitieuses telles qu'elles ressortent du 4^e rapport d'évaluation du GIEC ».

- Enfin, en matière de **cohésion sociale** la déclaration adoptée à l'issue du sommet marque, grâce à une initiative française, une réelle avancée en engageant les membres de l'ASEM sur plusieurs points essentiels pour l'Europe : le respect et l'application des normes internationales du travail de l'OIT, l'accès universel à la protection sociale, le rôle fondamental du dialogue social et la promotion de « l'Agenda de l'OIT pour le travail décent ».

Dédiée à la promotion des relations entre l'Europe et l'Asie et à leur contribution commune à l'ordre international, l'ASEM a mis en valeur **la communauté d'intérêt entre deux des trois pôles principaux de l'économie mondiale.** En permettant de mobiliser l'Asie en faveur de l'initiative française de réforme du système financier international, le sommet de Pékin a constitué **un tournant de la relation eurasiatique.**



Discours de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République. (Pékin) 23.10.2008 ©Commission européenne2008